RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 16452
Numéro SIREN : 752 998 161
Nom ou dénomination : AB2P

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 38385

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 01-04-2019

N° DE DEPOT : 2019R038385

N° GESTION : 2012B16452

N° SIREN : 752998161

DENOMINATION : AB2P

ADRESSE : 36 rue Scheffer 75116 Paris

DATE D'ACTE : 27-02-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Démission(s) de directeur(s) général(aux) délégué(s)

AB2P
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 128.171 euros
Siège social : 36 rue Scheffer – 75016 Paris
Paris RCS 752 998 161
(Ci-après la « Société »).

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-sept février,
A 18 heures,

La collectivité des Associés de la société AB2P, Société par Actions Simplifiée au capital de 128.171 euros, divisé en 128.171 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation de la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence signée par les Associés présents ou représentés.

Total des actions présentes :

- 69.410 actions sur les 128.171 actions représentant la totalité des actions de la Société.

Monsieur Alexandre POISSON préside la séance.

L'Assemblée réunissant 54,15 % des actions peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- une copie des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du Président sur les opérations projetées ;
- le texte des projets de résolutions ;

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Constatation de la démission de Monsieur Jean-Guillaume Sidobre et libération de son préavis ;*
- *Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales.*

Le Président donne lecture de son rapport sur les opérations projetées

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

AP

PREMIERE RESOLUTION

(Constatation de la démission de Monsieur Jean-Guillaume Sidobre et libération de son préavis)

La collectivité des associés,

connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Jean-Guillaume Sidobre de son mandat de directeur général délégué en date du 11 janvier 2019 avec prise d'effet à compter du 15 janvier 2019,

prend acte de la démission de Monsieur Jean-Guillaume Sidobre avec prise d'effet ce jour et le libère du préavis de trois mois prévu statutairement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.
Voix pour : 69.410
Voix contre : _____
Abstention : _____

DEUXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales)

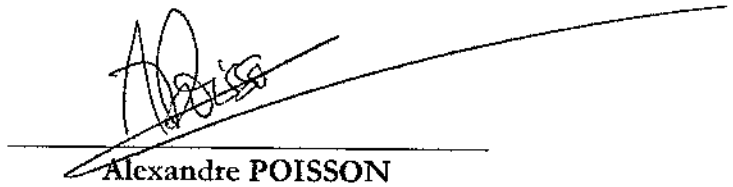
La collectivité des associés **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires

Cette résolution mise aux voix, est adoptée.

Voix pour : 69.410
Voix contre : _____
Abstention : _____

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.



Alexandre POISSON
Président